



INSPIR'
ACTION
-

URBANISME
FAVORABLE À
LA SANTÉ ET
RENOUVELLE-
MENT URBAIN

- VILLE DE
MIRAMAS

Une démarche d'urbanisme favorable à la santé dans une opération de renouvellement urbain

-

Ville de Miramas [Bouches-du-Rhône, PACA]

contexte de l'action

À l'occasion de la définition du projet de renouvellement urbain des quartiers La Maille I et Mercure (cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain – NPNRU), la ville de Miramas a lancé une démarche d'urbanisme favorable à la santé.

fiche-identité de l'action

Porteurs du projet : ville de Miramas (service politique de la ville)

Statut du projet : en cours de réalisation

Échelle : quartier politique de la ville

Thématiques traitées : renouvellement urbain, santé environnementale, urbanisme favorable à la santé

Public visé : tout public

Partenaires opérationnels : CRES PACA, EHESP, Adéus Reflex (assistance à maîtrise d'ouvrage), métropole Aix Marseille Provence, État, ANRU, ARS PACA, Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Conseil régional PACA, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers

Partenaires financiers : métropole Aix Marseille Provence, ANRU, ARS

Gouvernance : comité de pilotage + comité technique + groupe de travail

Articulation avec les politiques publiques : Agenda 21, PCAET, PRSE



INSPIR' ACTION

URBANISME
FAVORABLE À
LA SANTÉ ET
RENOUVELLE-
MENT URBAIN

- VILLE DE
MIRAMAS

Moyens affectés : budget de 80 000 € (prestations de l'EHESP et du CRES)

objectifs de l'action

- > Prévenir et réduire les risques « santé » en agissant sur l'urbanisme et le cadre de vie
- > Intégrer les préconisations d'un urbanisme favorable à la santé dans les opérations d'aménagements, de réhabilitations, de démolitions et de constructions du projet de rénovation urbaine

description de l'action

Le quartier Maille 1 – Mercure de Miramas est inscrit au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Le projet, récemment validé par l'ANRU, est prévu sur huit ans.

Dès sa conception, la ville a souhaité mettre au cœur les enjeux sociaux et humains. C'est pourquoi une équipe pluridisciplinaire animée par un sociologue urbain, l'Adéus, a été désignée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et s'est engagée aux côtés de la ville à suivre une démarche d'urbanisme favorable à la santé (UFS) tout au long du projet de rénovation. Le service municipal chargé de la politique de la ville et de la rénovation urbaine comprend également l'ASV ; ce qui facilite une appropriation des liens entre urbanisme et santé.

Une démarche participative, animée par l'Adéus, a structuré la préparation du projet de renouvellement urbain. Des temps de diagnostic ont été menés avec des habitants sur les sujets suivants : espaces publics, commerces, équipements, services, mobilités, transports, déplacements, stationnements, emploi, habitat, logement, vie de quartier, vivre-ensemble. Puis des ateliers de prospective ont suivi sur habitat, logement ; espaces publics, paysages, mobilités ; commerces, services équipements.

Le lancement de la démarche UFS a été accompagné par le CRES PACA et l'EHESP. Son objet est d'inscrire les enjeux santé durablement dans le processus de renouvellement urbain : de la définition du projet à sa mise en œuvre. À partir des travaux de l'EHESP, le cadre de référence d'un urbanisme favorable à la santé est le suivant :

INSPIR' ACTION

URBANISME
FAVORABLE À
LA SANTÉ ET
RENOUVELLE-
MENT URBAIN

- VILLE DE
MIRAMAS



À Miramas, quatre déterminants devant faire l'objet de focus ont été identifiés :

- La qualité de l'air intérieur et extérieur ;
- L'activité physique ;
- L'accès aux soins ;
- Le bien-être et la cohésion sociale.

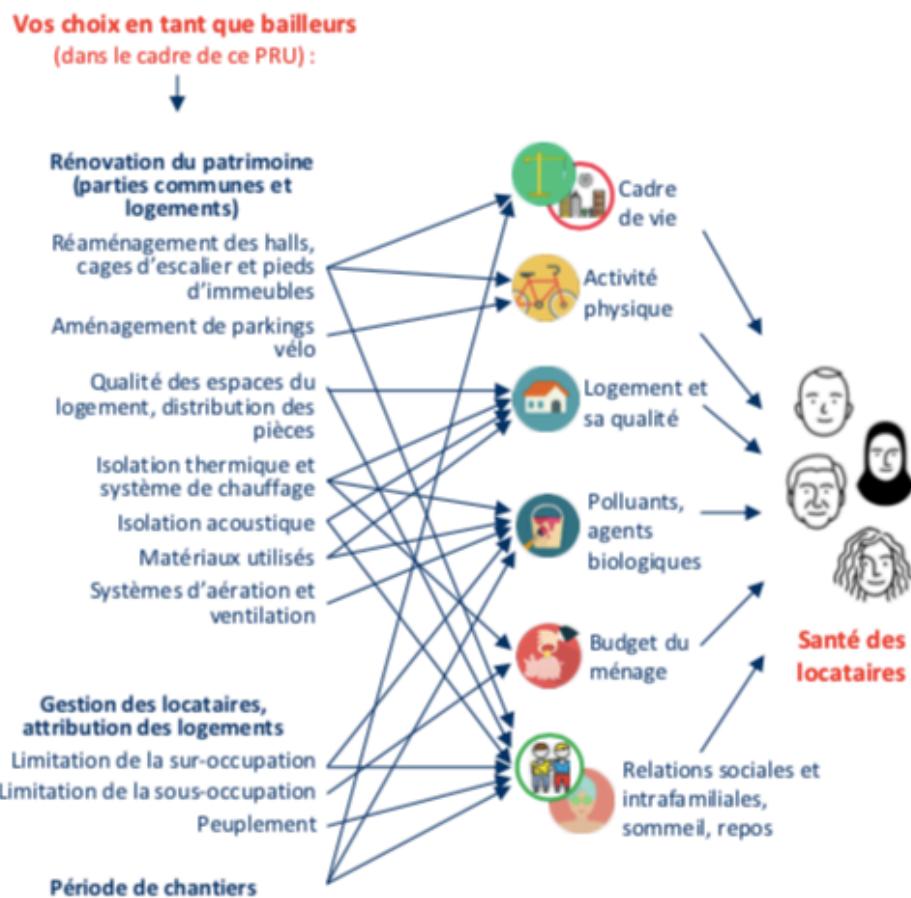
Un groupe de travail, composé du service politique de la ville de Miramas, de l'EHESP, du CRES PACA et de l'Adéus, a rédigé une charte et des fiches de recommandations à destination des acteurs qui interviendront dans le projet de renouvellement urbain : bailleurs sociaux, copropriétaires, collectivités, promoteurs immobiliers, mais aussi professionnels de santé. Chaque fiche présente les liens entre les actions de l'acteur et la santé, les leviers d'actions à sa disposition et des références bibliographiques.

INSPIR' ACTION

URBANISME
FAVORABLE À
LA SANTÉ ET
RENOUVELLE-
MENT URBAIN

- VILLE DE
MIRAMAS

Exemple du schéma présenté pour les bailleurs :



Vous pouvez donc agir de sorte à maximiser les bénéfices pour la santé de vos locataires et minimiser les effets néfastes.

résultats de l'action

- > À ce stade (projet adopté, en début de mise en œuvre), la démarche UFS a produit de la sensibilisation et de l'acculturation des acteurs de la ville
- > Rédaction d'une charte « Agir pour un urbanisme, des aménagements, des bâtiments et des équipements favorables à la santé » (les maîtres d'œuvre devront la signer)
- > Rédaction de fiches de préconisations à destination des bailleurs, des copropriétaires, des collectivités (ville et métropole), des professionnels de santé, des promoteurs



INSPIR' ACTION

—
URBANISME
FAVORABLE À
LA SANTÉ ET
RENOUVELLE-
MENT URBAIN

- VILLE DE
MIRAMAS

perspectives

- > Mise en place d'une AMO urbanisme favorable à la santé

conseils pour reproduire ce projet

- > Prendre le temps de l'acculturation entre acteurs de l'urbanisme et acteurs de la santé

La démarche est facilement reproductible : elle peut être réalisée sans financement particulier et les réalisations concrètes ne seront pas plutôt plus couteuses.

repères sur le territoire

Territoire : la ville de Miramas fait partie de la métropole Aix Marseille Provence. Elle compte 26 000 habitants, 7 500 vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

Contrat de ville : [Marseille Provence métropole 2015-2020](#)

Démarche territoriale de santé : le service politique de la ville de Miramas comprend un ASV.

aller plus loin

> Charte et fiches pour un urbanisme favorable à la santé dans le cadre du projet rénovation Maille 1 – Mercure : http://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/charter_and_fiche_ufs - miramas.zip

> Guide EHESP « Agir pour un urbanisme favorable à la santé. Concepts et outils » : <http://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf>



INSPIR' ACTION

URBANISME
FAVORABLE À
LA SANTÉ ET
RENOUVELLE-
MENT URBAIN

- VILLE DE
MIRAMAS

contact référent

Jérôme Marciliac

Chef de service politique de la ville

Ville de Miramas

jerome.marciliac@ampmetropole.fr

04 90 58 79 61

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Précarité et santé environnementale » : à télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org/capitalisation/dossiers-ressources/precarite-et-sante-environnementale>

Complété le 25.10.2018